

Squat du Casse-Dalle : on a négocié (pour rien), maintenant on occupe !

Appel a soutien pour l'ouverture d'un squat 19 rue du docteur Bonhomme a Lyon 3^e



Suivi: 1 mises à jour. **La plus récente en premier** | [la plus ancienne en premier](#)

19h24. Des nouvelles du squat 19 rue Docteur Bonhomme

Cet apres midi, l'huissiere est passée avec la secu et les keufs, ainsi que le propriétaire Lyon Metropole Habitat. L'huissiere nous a informé.es que le propriétaire faisait appel a l'article 38 de la loi DALO, modifiée par la loi Kasbarian, qui preconise que « les occupant.es disposent dans ce cas de 7 jours pour quitter les lieux. »

Pour nous cette disposition est impensable de la part d'un « bailleur social » qui se donne pour mission « un logement pour tous » (cf leur site).

Nous demandons que l'application de l'article 38 soit annulé, nous demandons que la metropole prenne position face a un bailleur dont 17 de ces 27 membres sont désignés par son conseil, auquel apparait notamment Renaud Payre vice president de cette meme metropole.

Nous demandons egalement que Blandine Collin, presidente de LMH et conseillere metropolitaine EELV, tienne les promesses de son parti politique qui avait appelé a manifester contre cette loi !

Des habitant-es et soutiens du squat le Casse-Dalle, menacé par la Métropole de Lyon d'une expulsion imminente sans relogement, occupent actuellement en toute discrétion un bâtiment depuis la nuit de ce vendredi 19 à samedi 20 avril. L'occupation sera rendue publique ce lundi 22 avril dans la matinée.

Le squat le Casse-Dalle avait ouvert en septembre 2022, dans un bâtiment appartenant à la Métropole de Lyon, abandonné depuis plus de 10 ans. Après avoir fait croire en 2023 aux habitant-es pendant plusieurs mois qu'elle allait leur proposer une convention d'occupation, la Métropole leur a finalement annoncé en mars 2024 qu'ils seraient expulsé-es avant la fin du mois d'avril.

Malgré plusieurs réunions, des manifestations, la proposition d'une liste de bâtiments vacants leur appartenant, la Métropole a refusé toute solution de relogement pour la cinquantaine d'habitant-es. Pire, elle refuse même de prévenir à l'avance du jour exact de l'expulsion, soit-disant pour éviter une « suroccupation » du squat. Donc la Métropole de Lyon – dirigée par les partis Europe-Écologie-Les-Verts, la France Insoumise, le Parti Communiste et le Parti Socialiste – préfère aider les flics à mettre des gens à la rue un matin par surprise, plutôt que prévenir juste quelques jours à l'avance pour avoir le temps de préparer leurs affaires.

Ces partis politiques, soit-disant de « gauche », disent s'opposer aux politiques racistes et anti-sociales du gouvernement de Macron, mais dans les faits ils utilisent ces mêmes politiques qu'ils prétendent combattre quand ça les arrange.

On a compris qu'ils s'en foutaient d'expulser des personnes précaires sans leur proposer de relogements, donc maintenant on ne négocie plus, on occupe.

Depuis l'été dernier, le gouvernement a passé une nouvelle loi contre les pauvres qui facilite les expulsions, la loi Kasbarian (dite « loi antisquat »). Les partis de gauche qui gouvernent à Lyon avaient fortement dénoncé cette loi. On exige donc qu'ils agissent en conséquence en refusant de l'appliquer contre ce nouveau squat et tous les prochains.

Retrait de la loi Kasbarian !
Logement pour toutes !